



Conseil Général Département du Nord

Jean-Luc PERAT
Conseiller Général
du Canton de Trélon
Député
Port. : 06 80 23 73 69
Tél. : 03 27 57 01 57
Fax : 03 27 57 05 10
e-mail : jean-luc@perat.fr

Avesnes sur Helpe, le 27 janvier 2009

Conseil Général du Nord
Monsieur Bernard BAUDOUX
Vice-Président
Hôtel du Département
51, rue Gustave Delory
59047 LILLE CEDEX

Objet : Collèges publics de la Ville de Fourmies – Projet de fermeture d'un établissement

Nos références : Dossier suivi par Sébastien Hausemont, sebastien.hausemont@perat.fr

Pièces jointes : Néant

Monsieur le Vice-Président,

Je me suis entretenu avec vous, il y a quelques jours, à propos de la réflexion menée sur la possible fermeture du Collège de la Cité scolaire Camille Claudel de Fourmies. A cette occasion, je vous ai fait part de mon étonnement, voire de mon mécontentement, vis à vis de la manière avec laquelle j'ai pris connaissance de cette information. En effet, alors que je n'avais été informé de ce projet ni par vous, ni par vos services, j'ai appris la nouvelle par la rumeur et la presse écrite (Voix du Nord et Courrier de Fourmies).

En tant que conseiller général du Canton de Trélon, être associé à un tel projet bien avant sa discussion ou sa présentation aux chefs d'établissement me semble pourtant relever de la logique la plus élémentaire.

Même si je peux comprendre les éléments qui fondent votre réflexion, je trouve que la forme laisse pour le moins à désirer.

En conséquence, je souhaite être dorénavant étroitement associé à la conduite de ce dossier, et notamment aux différentes concertations avec les élus de la Ville de Fourmies, les techniciens, les chefs d'établissement, les équipes pédagogiques, les parents...

En vous remerciant de bien vouloir en prendre note, et en attendant de vous lire ou de vous rencontrer, je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Luc PERAT
Conseiller Général
du Canton de Trélon
Député du Nord

